



APPEL A CANDIDATURE

Post Doctorat

Limitation de l'étalement urbain et mise en protection de l'environnement sur le littoral méditerranéen français, de la planification à la réalité terrain

1. Contexte

Dans le cadre du Labex DRIIHM (<http://www.ohm-inee.cnrs.fr/>), l'**Observatoire Hommes-Milieus (OHM) Littoral méditerranéen** se consacre à l'étude de l'urbanisation et de l'anthropisation des milieux côtiers méditerranéens, dans un contexte d'évolution des principes de gestion du littoral et de mise en pratique de la GIZC (<http://www.ohm-littoral-mediterraneeen.fr/>). Quatre sites d'investigation privilégiés sont étudiés à partir de plusieurs entrées disciplinaires et en articulation avec les acteurs publics locaux : le littoral marseillais, le Golfe d'Aigues-Mortes, les rivages de Balagne et la lagune de Biguglia. Sur ces quatre sites, l'OHM organise et coordonne des travaux mettant en évidence les mécanismes conduisant à la transformation des milieux et des espaces côtiers, en termes de dégradation, exploitation, aménagement, mise en valeur, protection et même restauration.

Le présent appel à candidature concerne un contrat de recherche post-doctoral d'une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2014.

2. Exposé et objet de la mission

Arrière-plan scientifique

Sur les côtes françaises, en dépit des politiques publiques élaborées pour la limiter, la pression urbaine demeure encore plus marquée que sur le reste du territoire national. Dans les communes riveraines de la mer, la pression de construction de logements est trois fois plus élevée que la moyenne nationale (SOeS, Sitadel, période 1990-2010). L'occupation des sols présente 2,7 fois plus de terres artificialisées que la moyenne nationale (CORINE Land Cover, 2006) et, sur la façade méditerranéenne, l'augmentation des terres artificialisées dans la bande côtière a encore été de +8,5% entre 2000 et

2006 (CORINE Land Cover). Ce maintien de la pression foncière à un niveau élevé est certes contrecarré par les mises en protection diverses et les démarches de planification spatiale, mais il n'en demeure pas moins que l'urbanisation se poursuit. Quel est donc l'effet des politiques publiques ? Dans quelle mesure la planification de l'espace a-t-elle contribué dans le passé et contribue-t-elle aujourd'hui encore à orienter le devenir des territoires littoraux ? Quels en sont les succès et les obstacles ? Certains territoires s'en sortent-ils mieux que d'autres ? Tenter de répondre à ces questions nécessite d'étudier, sur une période de plusieurs années, les pratiques de la planification territoriale en zone côtière et de procéder à l'analyse de la traduction spatiale de cette planification versus l'évolution de l'occupation des sols. Ce projet aborde donc un point central de la programmation scientifique de l'OHM *Littoral méditerranéen* car il propose d'étudier une dimension fondamentale de l'urbanisation, à savoir les documents réglementaires supposés l'encadrer et l'orienter ainsi que leur impact sur l'évolution de l'occupation des sols et la protection des milieux.

Contenu de la mission

Partant d'une entrée dans le sujet à l'échelle nationale, il s'agira d'investir l'échelon local. Le chercheur, en collaboration avec les laboratoires partenaires (ESPACE, ECOSYM, IMBE, LISA et SPE*), se consacrera à l'étude de l'effet de la planification spatiale sur l'occupation des sols et la protection des espaces naturels, sur les 4 sites de l'Observatoire. Plus précisément, il questionnera par l'analyse spatiale et par rétro-observation l'efficacité de la planification sur la limitation de l'étalement urbain et la mise en protection de l'environnement. Le chercheur s'insèrera donc dans un protocole d'étude qui consistera à :

- 1) réaliser une reconstitution de l'historique des zonages d'urbanisme et de protection des espaces naturels au niveau des communes littorales ;
- 2) analyser dans l'espace géographique et à travers le temps la plus ou moins grande stabilité de ces dispositions ;
- 3) confronter l'évolution des zonages avec celle de l'occupation des sols.
- 4) In fine, mettre les territoires étudiés en situation afin de dégager des trajectoires types, plus ou moins performantes en matière de limitation de l'étalement urbain.

De plus, le chercheur pourra ponctuellement être sollicité pour participer à la vie scientifique de l'OHM (appui à l'organisation du séminaire annuel, participation à certains groupes de travail, représentation de l'OHM auprès des partenaires institutionnels et/ou locaux).

Outre la valorisation scientifique classique inhérente à une recherche postdoctorale, l'ensemble des travaux menés donnera lieu à la production d'un rapport de synthèse succinct qui sera versé à la documentation scientifique interne de l'OHM.

3. Profil du candidat

Le candidat devra être titulaire d'une thèse en géographie ou sciences de l'environnement (écologie, management des espaces naturels, ...). Il devra en outre posséder une solide culture des données géographiques, assortie d'une pratique courante de l'analyse spatiale et des traitements de données à références spatiales. Une expérience de recherche sur les espaces littoraux, la gestion des espaces naturels ou la planification et l'urbanisme sera appréciée.

4. Rémunération et affectation

Le contrat de recherche proposé est d'une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2014. L'établissement recruteur est le CNRS, Délégation Provence et Corse. La rémunération correspondante est celle de la grille salariale en vigueur dans l'établissement.

Le chercheur sera accueilli au laboratoire ESPACE (UMR CNRS 7300), site d'Aix-Marseille Université (Europôle méditerranéen de l'Arbois), qui assure la direction de l'OHM. Il travaillera étroitement avec l'ensemble des unités partenaires du Conseil de direction de l'OHM, à savoir ECOSYM, IMBE, LISA et SPE*. Il devra à ce titre effectuer des déplacements sur les 4 sites d'étude.

Le chercheur s'intégrera en outre dans le réseau des doctorants et post-doctorants du Labex DRIIHM.

5. Contacts et candidature

Les candidats intéressés par cette offre peuvent contacter :

- Samuel ROBERT, directeur de l'OHM « Littoral méditerranéen », responsable scientifique du projet proposé : samuel.robert@univ-amu.fr
- Corinne PARDO, coordinatrice scientifique du Labex DRIIHM : pardo@eccorev.fr

Le dossier de candidature est à adresser à samuel.robert@univ-amu.fr ET pardo@eccorev.fr **au plus tard le 10 juin 2014** et devra se composer des pièces suivantes :

- CV du candidat
- Lettre de motivation
- Résumé de la thèse + rapport de soutenance
- Eventuelle liste des liens électroniques vers le mémoire de thèse et d'autres publications

Le dossier devra rassembler l'ensemble des pièces demandées en un unique fichier PDF. Tout dossier incomplet sera jugé irrecevable.

* Laboratoires assurant la direction de l'OHM « littoral méditerranéen » :

ESPACE, UMR 7300, CNRS, Aix-Marseille Université, Université d'Avignon, Université de Nice : www.umrespace.org

ECOSYM, UMR 5119, CNRS, Université de Montpellier 1, Université de Montpellier 2, IRD : <http://www.ecosym.univ-montp2.fr/>

IMBE, UMR 7263, CNRS, Aix-Marseille Université, Université d'Avignon, IRD : <http://www.imbe.fr/>

LISA, UMR 6240, CNRS, Université de Corse : <http://umrlisa.univ-corse.fr/>

SPE, UMR 6134, CNRS, Université de Corse : <http://spe.univ-corse.fr/>